



## Conseil économique et social

Distr. générale  
18 juillet 2003  
Français  
Original: anglais

**Pour suite à donner**

---

### Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

**Deuxième session ordinaire de 2003**

15-19 septembre 2003

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

### **Ordre du jour provisoire annoté et organisation des travaux**

**De la deuxième session ordinaire de 2003  
du Conseil d'administration, qui se tiendra  
au Siège de l'Organisation des Nations Unies  
du 15 au 19 septembre 2003**

#### *Résumé*

Le présent document contient l'ordre du jour provisoire annoté de la deuxième session ordinaire de 2003 du Conseil d'administration. On trouvera à l'annexe le projet de calendrier et d'organisation des travaux de cette session.



## Ordre du jour provisoire

- Point 1 Ouverture de la session : déclarations du Président du Conseil d'administration et de la Directrice générale
- Point 2 Adoption de l'ordre du jour provisoire et du projet de calendrier et d'organisation des travaux
- Point 3 Décisions prises par le Conseil économique et social : rapport oral
- Point 4 Rapport sur l'application du système révisé d'allocation aux programmes des fonds prélevés sur la masse commune des ressources
- Point 5 Plan stratégique à moyen terme pour la période 2002-2005 : plan financier et recommandations y relatives
- Point 6 Résumé des examens à mi-parcours et principales évaluations des programmes de pays
- Point 7 Propositions de coopération au titre des programmes de l'UNICEF :
  - a) Recommandations concernant le financement par d'autres ressources des programmes qu'il n'a pas été recommandé de financer par prélèvement sur la masse commune des ressources
  - b) Recommandation concernant l'affectation aux programmes de pays approuvés de fonds supplémentaires prélevés sur la masse commune des ressources
  - c) Recommandation concernant les créances irrécouvrables et les dépassements de crédit dus à une réévaluation
- Point 8 L'eau et l'assainissement dans le cadre du plan stratégique à moyen terme : rapport oral
- Point 9 Mesures de lutte contre le paludisme prises par l'UNICEF : rapport oral
- Point 10 Participation de l'UNICEF à l'examen des aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) : rapport oral
- Point 11 Rapport final sur l'utilisation des fonds qui étaient destinés à permettre à l'UNICEF d'appuyer la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants
- Point 12 Collaboration de l'UNICEF avec les milieux d'affaires : rapport oral
- Point 13 Division du secteur privé : rapport et états financiers pour l'année terminée le 31 décembre 2002
- Point 14 Rapport et états financiers intérimaires pour l'année terminée le 31 décembre 2002, première année de l'exercice biennal 2002-2003
- Point 15 Rapport sur les activités de vérification interne menées en 2002
- Point 16 Rapport au Comité des commissaires aux comptes et au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires
- Point 17 Programme de travail des sessions du Conseil d'administration de 2004
- Point 18 Questions diverses
- Point 19 Clôture de la session : observations de la Directrice générale et du Président du Conseil d'administration

## **Ordre du jour provisoire annoté**

### **1. Ouverture de la session : déclarations du Président du Conseil d'administration et de la Directrice générale**

Le Président du Conseil d'administration et la Directrice générale feront des déclarations liminaires.

### **2. Adoption de l'ordre du jour provisoire et du projet de calendrier et d'organisation des travaux**

*[Pour suite à donner – E/ICEF/2003/11]*

L'ordre du jour provisoire a été agencé conformément aux décisions pertinentes du Conseil d'administration, en particulier au programme de travail pour 2003 que le Conseil a adopté à sa session de septembre 2002 (E/ICEF/2002/8, décision 2002/19). On trouvera en annexe le projet de calendrier et d'organisation des travaux, qui a été établi en collaboration avec le Bureau.

Des décisions seront adoptées à l'issue de l'examen de chacun des points de l'ordre du jour. Les membres du Conseil pourront se consulter à titre officieux au sujet de tous les projets de décision en suspens si nécessaire.

### **3. Décisions prises par le Conseil économique et social : rapport oral**

Ce rapport oral portera essentiellement sur les questions à l'examen et sur les décisions prises par le Conseil économique et social à sa session de fond de 2003 qui présentent un intérêt particulier pour l'UNICEF.

### **4. Rapport sur l'application du système révisé d'allocation aux programmes des fonds prélevés sur la masse commune des ressources**

*[Pour suite à donner – E/ICEF/2003/P/L.21]*

En 1997, le Conseil d'administration a entériné le système révisé d'allocation aux programmes des fonds prélevés sur la masse commune des ressources (E/ICEF/1997/12/Rev.1, décision 1997/18). Dans cette décision, le Conseil a prié la Directrice générale de lui présenter un rapport d'ensemble sur l'application du système révisé, en vue de l'examen de ce système en 2003. Le rapport répond à cette demande.

### **5. Plan stratégique à moyen terme pour la période 2002-2005 : plan financier et recommandation y relative**

*[Pour suite à donner – E/ICEF/2003/AB/L.7]*

Comme le prévoit le plan stratégique à moyen terme approuvé par le Conseil (E/ICEF/2001/6, décision 2001/22), un plan financier et une recommandation y relative sont présentés tous les ans au Conseil pour approbation. Le Conseil est également prié à ce titre, à cette session, d'approuver la création d'une réserve financière destinée à financer l'assurance maladie après la cessation de service.

## **6. Résumé des examens à mi-parcours et principales évaluations des programmes de pays**

*[Pour information – E/ICEF/2003/P/L.22 à E/ICEF/2003/P/L.28]*

Ces rapports, qui ont été établis en application de la décision 1995/8 du Conseil d'administration (E/ICEF/1995/9/Rev.1) rendent compte notamment des résultats obtenus, des enseignements tirés de ces résultats et des éventuels ajustements à apporter aux programmes de pays. Le Conseil d'administration est invité à faire des observations à leur sujet et à donner s'il y a lieu des instructions au secrétariat.

Les rapports portent sur les régions suivantes : Afrique orientale et Afrique australe (E/ICEF/2003/P/L.22), Afrique de l'Ouest et Afrique centrale (E/ICEF/2003/P/L.23), Amériques et Caraïbes (E/ICEF/2003/P/L.24), Asie de l'Est et Pacifique (E/ICEF/2003/P/L.25), Asie du Sud (E/ICEF/2003/P/L.26), Europe centrale et Europe de l'Est, Communauté d'États indépendants et États baltes (E/ICEF/2003/P/L.27), et Moyen-Orient et Afrique du Nord (E/ICEF/2003/P/L.28).

## **7. Propositions de coopération au titre des programmes de l'UNICEF :**

### **a) Recommandations concernant le financement par d'autres ressources des programmes qu'il n'a pas été recommandé de financer par prélèvement sur la masse commune des ressources**

*[Pour suite à donner – E/ICEF/2003/P/L.15 à E/ICEF/2003/P/L.17]*

Le secrétariat soumet actuellement pour approbation au Conseil trois propositions de financement par d'autres ressources des programmes qu'il n'a pas été recommandé de financer par prélèvement sur la masse commune des ressources. Ces propositions concernent le Tadjikistan, le programme sous-régional relatif à la zone du Golfe et l'Oman, respectivement (E/ICEF/2003/P/L.15, L.16 et L.17).

### **b) Recommandation concernant l'affectation aux programmes de pays approuvés de fonds supplémentaires prélevés sur la masse commune des ressources**

*[Pour suite à donner – E/ICEF/2003/P/L.18]*

Le Conseil d'administration est prié d'approuver le prélèvement, sur la masse commune des ressources, des fonds alloués aux programmes de pays approuvés dont le financement s'est révélé insuffisant au cours de leur période d'application, en raison de la révision des niveaux de planification des allocations au titre de la masse commune des ressources.

### **c) Recommandation concernant les créances irrécouvrables et les dépassements de crédit dus à une réévaluation**

*[Pour suite à donner – E/ICEF/2003/P/L.19]*

Le Conseil d'administration est prié d'approuver le prélèvement, sur la masse commune des ressources, du montant nécessaire pour financer les créances irrécouvrables.

La note récapitulative présentée au Conseil pour information (E/ICEF/2003/P/L.20) résume les recommandations relatives aux programmes pour lesquels il faut prévoir un complément de financement au titre de la masse commune des ressources et d'autres ressources en 2003.

**8. L'eau et l'assainissement dans le cadre du plan stratégique à moyen terme : rapport oral**

Le secrétariat présentera un rapport oral sur ses activités dans ce domaine.

**9. Mesures de lutte contre le paludisme prises par l'UNICEF : rapport oral**

Le secrétariat rendra compte oralement des mesures prises par l'UNICEF pour aider à prévenir le paludisme dans les pays qui ont besoin de son aide à cet égard.

**10. Participation de l'UNICEF à l'examen des aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce : rapport oral**

Comme il en a été prié par le Conseil à sa première session ordinaire de 2003 (E/ICEF/2003/9, (Part I), par. 84), le secrétariat rendra compte de la participation de l'UNICEF à l'examen des ADPIC, en particulier de ceux concernant le secteur de la santé.

**11. Rapport final sur l'utilisation des fonds qui étaient destinés à permettre à l'UNICEF d'appuyer la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants**

[*Pour information – E/ICEF/2003/AB/L.12*]

Conformément à la décision 2001/21 du Conseil d'administration, le secrétariat présentera le rapport final sur l'utilisation des fonds en question.

**12. Collaboration de l'UNICEF avec les milieux d'affaires : rapport oral**

Comme il en a été prié à la première session ordinaire du Conseil, en janvier 2003, le secrétariat présentera un rapport oral sur la question.

**13. Division du secteur privé : rapport et états financiers pour l'année terminée le 31 décembre 2002**

[*Pour information – E/ICEF/2003/AB/L.8*]

Le Conseil d'administration sera saisi pour examen du rapport et des états financiers de la Division pour l'année terminée le 31 décembre 2002.

**14. Rapport et états financiers intérimaires pour l'année terminée le 31 décembre 2002, première année de l'exercice biennal 2002-2003**

[*Pour information – E/ICEF/2003/AB/L.9*]

Ce document contient le rapport financier intérimaire sur les comptes de l'UNICEF pour 2002, première année de l'exercice biennal 2002-2003. Il est présenté au Conseil d'administration pour information.

**15. Rapport sur les activités de vérification interne menées en 2002**

[*Pour information – E/ICEF/2003/AB/L.11*]

Ce rapport est présenté conformément à la proposition que la Directrice générale a faite à la deuxième session ordinaire du Conseil de 1997 de soumettre tous les ans pour examen au Conseil un rapport sur les activités de vérification interne de l'UNICEF.

**16. Rapport au Comité des commissaires aux comptes et au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires**

[*Pour information – E/ICEF/2003/AB/L.10*]

L'UNICEF a suivi la pratique de présenter à l'Assemblée générale, par l'intermédiaire du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, un rapport destiné à l'informer des mesures qu'il prend pour appliquer les recommandations du Comité des commissaires aux comptes. Ce rapport rend compte des mesures qu'il a prises ou doit prendre pour appliquer les recommandations du Comité relatives aux comptes de l'UNICEF concernant l'exercice biennal 2000-2001. Il rend compte également de l'application de recommandations antérieures qui n'avaient pas été appliquées ou ne l'avaient été que partiellement lorsque le rapport précédent a été établi.

**17. Programme de travail des sessions du Conseil d'administration de 2004**

[*Pour suite à donner – E/ICEF/2003/13*]

Le Conseil d'administration passera en revue les questions qu'il doit examiner à ses sessions de 2004, ainsi que son programme de travail, notamment la répartition des points de l'ordre du jour et l'organisation des travaux.

**18. Questions diverses**

Il a été décidé qu'au titre de ce point de l'ordre du jour, le Conseil poursuivrait l'examen de ses méthodes de travail, commencé à titre officieux à sa deuxième session ordinaire de 2002, en se consacrant en particulier aux visites sur le terrain, aux réunions conjointes et à la documentation. Le secrétariat a établi un rapport sur la question (E/ICEF/2003/12) afin de faciliter les débats. Le Conseil pourra débattre de toute autre question s'il le juge opportun.

**19. Clôture de la session : remarques de la Directrice générale et du Président du Conseil d'administration**

La Directrice générale et le Président du Conseil d'administration feront des observations finales avant la clôture de la session.

## Annexe

### Projet de calendrier et d'organisation des travaux de la deuxième session ordinaire du Conseil d'administration, 15-19 septembre 2003\*

<i>Date</i>	<i>Point</i>	<i>Thème</i>
<b>Lundi 15 septembre</b>		
Matin	1	Ouverture de la session : déclarations du Président du Conseil d'administration et de la Directrice générale
	2	Adoption de l'ordre du jour provisoire et du projet de calendrier et d'organisation des travaux
	3	Décisions prises par le Conseil économique et social : rapport oral
	4	Rapport sur l'application du système révisé d'allocation aux programmes des fonds prélevés sur la masse commune des ressources
Après-midi	4 ( <i>suite</i> )	Rapport sur l'application du système révisé d'allocation aux programmes des fonds prélevés sur la masse commune des ressources ( <i>suite</i> )
<b>Mardi 16 septembre</b>		
Matin	5	Plan stratégique à moyen terme pour la période 2002-2005 : plan financier et recommandation y relative
	6	Résumé des examens à mi-parcours et principales évaluations des programmes de pays
<b>Vendredi 17 septembre</b>		
Matin	6 ( <i>suite et fin</i> )	Résumé des examens à mi-parcours et des principales évaluations des programmes de pays
	7	Propositions de coopération au titre des programmes de l'UNICEF : a) Recommandations concernant le financement par d'autres ressources des programmes qu'il n'a pas été recommandé de financer par prélèvement sur la masse commune des ressources b) Recommandation concernant l'affectation aux programmes de pays approuvés de fonds supplémentaires prélevés sur la masse commune des ressources c) Recommandation concernant les créances irrécouvrables et les dépassements de crédit dus à une réévaluation
Après-midi	8	L'eau et l'assainissement dans le cadre du plan stratégique à moyen terme : rapport oral

\* Si l'examen d'un point de l'ordre du jour est achevé plus tôt que prévu, le Conseil d'administration passera au point suivant et réaménagera le calendrier des travaux en conséquence.

---

<i>Date</i>	<i>Point</i>	<i>Thème</i>
	9	Mesures de lutte contre le paludisme prises par l'UNICEF : rapport oral
	10	Participation de l'UNICEF à l'examen des aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce : rapport oral
<b>Jeudi 18 septembre</b>		
Matin	12	Collaboration de l'UNICEF avec les milieux d'affaires : rapport oral
	13	Division du secteur privé : rapport et états financiers pour l'année terminée le 31 décembre 2002
Après-midi	11	Rapport final sur l'utilisation des fonds qui étaient destinés à permettre à l'UNICEF d'appuyer la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants
	14	Rapport et états financiers intérimaires pour l'année terminée le 31 décembre 2002, première année de l'exercice biennal 2002-2003
	15	Rapport sur les activités de vérification interne menées en 2002
<b>Vendredi 19 septembre</b>		
Matin	16	Rapport au Comité des commissaires aux comptes et au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires
	17	Programme de travail des sessions de 2004 du Conseil d'administration
Après-midi	18	Questions diverses
	19	Clôture de la session : observations de la Directrice générale et du Président du Conseil d'administration

---